
NOUVELLES SUR LE COTON – 14 novembre 2011

Le 10^{ème} anniversaire de Doha fêté en grande pompe...funèbre ?

Introduction

Le 14 novembre 2001, les Etats Membres de l'OMC réunis à Doha au Qatar, signaient collégalement la désormais fameuse Déclaration de Doha et les Etats Membres se targuaient de placer le Développement au cœur de ce nouveau Cycle de négociations, comme en témoigne par exemple ce passage de l'article 2 de ladite Déclaration : « Le commerce international peut jouer un rôle majeur dans la promotion du développement économique et la réduction de la pauvreté. Nous reconnaissons la nécessité pour toutes nos populations de tirer parti des possibilités accrues et des gains de bien-être que le système commercial multilatéral génère. La majorité des Membres de l'OMC sont des pays en développement. Nous visons à mettre leurs besoins et leurs intérêts au centre du Programme de travail adopté dans la présente déclaration ». L'ouverture de ce nouveau Cycle a suscité beaucoup d'espoirs dans les pays en développement et notamment dans les Pays les Moins Avancés, pays pour lesquels l'ensemble des Membres de l'OMC reconnaissent « la vulnérabilité particulière [...] et les difficultés structurelles spéciales qu'ils rencontrent dans l'économie mondiale » Ils se disaient « déterminés à remédier à la marginalisation des pays les moins avancés dans le commerce international et à améliorer leur participation effective au système commercial multilatéral » (article 3).

Beaucoup de plats sur la table, mais pas grand-chose de comestible

A la veille de la Conférence Ministérielle de Décembre, les acteurs confirment qu'une multitude de propositions en tout genre est sur la table, et à des niveaux divers : questions de Doha et hors Doha, mandat et processus de négociation, aspects relatifs aux PMA (DFQF, coton et dérogation dans les services), amélioration du processus d'accession pour les pays en développement en général et les PMA en particulier, facilitation des échanges,

aide pour le commerce, questions émergentes (taux de change, sécurité alimentaire, restrictions aux exportations et importations), etc. Cependant, étant donné l'absence d'accord sur chacune de ces questions, il n'y a pas de risque que l'on souffre d'indigestion à l'heure où il faudra se fendre d'une déclaration finale. Le seul consensus actuel est sur le fait qu'il n'y a consensus sur rien...

Tout ça pour ça ?

A l'évidence, on peut nourrir des regrets sur la façon dont les choses ont tourné en dix ans. Combien de rendez-vous manqués, combien de dates limites dépassées, combien de projets enterrés ont-ils jalonné cette décennie ? De nombreux observateurs notent également une forme de « déshumanisation » de la négociation. Auparavant, les hommes et les femmes en charge de la négociation arrivaient plus qu'aujourd'hui à discuter en confiance, trouver des compromis, chacun comprenant que le discours officiel des autres avait une fonction essentielle en public mais sans fermer pour autant les portes. Aujourd'hui, on a le sentiment que les propositions mises sur la table ne sont plus regardées, analysées, triturées, reformulées... quitte à ne plus ressembler à ce qu'elles étaient l'origine. Elles sont majoritairement rejetées d'emblée. Il est possible que le développement des nouvelles technologies, le recours systématique à Internet, la diffusion quasi immédiate d'informations, sans forcément de recul et d'analyse, aient contribué à limiter cette parole et cette confiance entre les négociateurs.

Si les engagements de la conférence ministérielle de décembre se limitent au final à donner de vagues indications sur la façon de poursuivre plus tard la négociation et de déterminer quelques grandes lignes politiques pour l'avenir, il faudra probablement à nouveau se poser la question de mettre un terme à ce Cycle et d'en relancer un nouveau dans quelques années. Il semble déjà acquis que l'année 2012 sera une année morte en termes de décisions majeures, notamment en raison des élections présidentielles en particulier aux Etats-Unis et en Inde. Faut-il pour autant tout jeter ? Comme le DG de l'OMC l'a dit, les enjeux de Doha sont réels et ne vont pas disparaître même si l'on met un terme aux négociations. Et il n'y a aucune raison de croire qu'ils seront plus faciles à résoudre demain qu'aujourd'hui.

Les pays en développement dans le système commercial multilatéral

Le risque d'un échec touchera plus largement ceux qui ont le plus besoin du système, c'est-à-dire les pays en développement et notamment les plus pauvres d'entre eux. Ces derniers n'ont pas d'alternative au multilatéralisme. Les grandes puissances développées et émergentes multiplient les accords commerciaux bilatéraux et régionaux, mais les petits sont les oubliés de ces négociations parallèles. Et pourtant, depuis la création de l'OMC et ensuite le lancement du Cycle de Doha, les pauvres en développement ont largement amélioré leur capacité intrinsèque à utiliser le système et les instruments qu'il fournit pour assurer leur représentation collective et individuelle ainsi que pour défendre leurs intérêts, y compris à travers le recours au règlement des différends. Le C4 a notamment montré qu'un groupe de petits pays en développement pouvait devenir un acteur de la négociation et tenir sa place au sein du système.

Concernant l'ensemble des Pays les Moins Avancés plus particulièrement, on peut néanmoins se demander si le principe du « Round for Free » ne les dessert finalement pas plus qu'il ne le rend service. Même s'il est légitime que ce principe soit en théorie appliqué aux pays les plus pauvres de la planète, il faut garder en mémoire que l'OMC est une organisation fondamentalement mercantiliste. De fait, les négociations impliquent du donnant-donnant si l'on veut être reconnu comme un joueur à part entière du système multilatéral. De plus, dans ce système basé sur le consensus où chaque membre a en théorie une voix égale, en pratique certains membres sont « plus égaux que d'autres ». De facto, si des pays n'ont rien à négocier, ils se retrouvent marginalisés dans les pourparlers. Il n'est pas question ici de dire que les PMA doivent faire des concessions qui mettraient en danger leur économie fragile. Néanmoins, il y a aussi des moyens à leur disposition au sein du système pour leur permettre de contribuer à faire avancer les choses, en recourant par exemple aux flexibilités offertes par leur statut.

Conclusion

Le délai est aujourd'hui très court et l'ambiance plutôt morose pour imaginer que la Ministérielle sera moins noire que la célébration de l'anniversaire de Doha... La Déclaration du G20 de Cannes relative au Commerce a reflété les doutes plus que les espoirs des Etats membres, au moins pour le court terme : « Nous restons attachés au mandat du programme de Doha pour le développement (PDD). Toutefois, il est clair que nous ne concluons pas le PDD si nous continuons à conduire les négociations comme par le passé. Nous reconnaissons les progrès accomplis jusqu'ici. Pour contribuer à restaurer la confiance, nous

devons mettre en œuvre en 2012 des approches neuves et crédibles pour faire progresser les négociations, notamment en ce qui concerne les préoccupations des pays les moins avancés et, s'ils peuvent aboutir, les éléments restants du mandat de Doha. Nous demandons à nos Ministres de travailler sur ces approches lors de la conférence ministérielle qui se tiendra prochainement à Genève, ainsi que d'ouvrir des discussions sur les défis et opportunités pour le système commercial multilatéral dans une économie mondialisée, et d'en faire rapport d'ici au sommet du Mexique ». Les problèmes sont réels et ne vont pas disparaître. C'est la façon de négocier qui doit être fondamentalement révisée. Il faut sauver le système si nous ne pouvons sauver Doha, en nous montrant capables d'intégrer la nouvelle configuration des rapports de force dans l'OMC. Cela ne se fera ni par des petits changements à la marge, ni en augmentant ou en diminuant le nombre de sujets à traiter, mais par une nouvelle approche, qui permettra de repenser le fonctionnement du système commercial multilatéral.

Les projets menés par IDEAS Centre ont pour objectif principal de faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Le Centre est fort de ses 8 années d'expérience sur cette problématique. Sa mission consiste à aider les responsables politiques à élaborer des stratégies permettant de tirer profit de la mondialisation en faveur du développement et de lutter efficacement contre la pauvreté dans chaque pays et au sein d'un système commercial international mieux intégré et plus juste.

Nos précédentes notes d'information sont accessibles sur notre site: www.ideascentre.ch

Pour plus d'information sur IDEAS Centre, voir notre site : www.ideascentre.ch.

Pour plus d'information sur le Geneva Trade & Development Forum, voir notre site : www.gtdforum.org.

IDEAS Centre, 10, rue de l'Arquebuse, 1204 Genève, Suisse
T +41 22 807 17 40, F +41 22 807 17 41